

Punition de la Polygamie sous l'Ancien Régime.

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb039_f0336

SourceBoite_039 | Freud. Sexualité. Folie. (Cours de Vincennes).

LangueFrançais

TypeFicheLecture

Références bibliographiques[L'Averdy, Code pénal, ou Recueil des principales ordonnances, édits et déclarations sur les crimes et délits. 1777](#)

Référentiel BNF<https://data.bnf.fr/ark:/12148/cb307554676>

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 02/10/2019 Dernière modification le 23/04/2021

Données de data.bnf.fr

AUTEUR : L'Averdy, Clément-Charles-François de (1723 -- 1723)

TITRE Code pénal, ou Recueil des principales ordonnances, édits et déclarations sur les crimes et délits. [Par C.-C.-F. de L'Averdy.] Avec un Essai sur l'esprit et les motifs de la procédure criminelle [par P.-C. Lorry.] 4e édition, revue et augmentée par M. D*** [Desmoutiers]

LIEU DE PUBLICATION Paris

DATE 1777

EDITEUR Paris : Vve Desaint , 1777

Punition de la Polygamie en l'A.R

333

"Le D. n'est autre chose que le
crime d'adultère joint à la violation
du sacrement de mariage. Les coupables
sont punis de mort; dans ce
cas on les a condamnés au fouet; autrement,
on les condamnait à être exposés au
carcan pendant 3 jours de marché, avec un
de quenouilles attachées au bras du h. qui
ont de femmes vivantes, et avec un bâton
sur la femme qui n'en a pas."

En vertu d'une loi récente, on
prononce arbitrairement la peine de mort,
elle que l'on a le bon plaisir de l'appliquer.

BnF
MSS (241-242)

L'Ardenne. Code Penal. TXXXI
4^e ed.

